

LETTRE DES AMIS N° 48COURS DE PALEOGRAPHIE

Samedi 23 janvier, à 10 h 30 précises, aux Archives départementales. Rappelons que 2 cours sont assurés en même temps

Niveau 1 "débutant" M. GERARD

Niveau 2 "confirmé" M. CAU

Les textes étudiés ne sont adressés qu'à ceux qui se sont inscrits (voir la lettre n° 44).

COTISATION 1988 (DERNIER RAPPEL)

La cotisation est de 100 F par an. Son montant est à adresser, à notre trésorière, Mme CAU, 69 rue Victor Ségoffin 31400 TOULOUSE.

Les chèques doivent être obligatoirement libellés à l'ordre de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne.

POUR INFORMATION1) - Bicentenaire de la Révolution française (1789-1989)

Colloque organisé par les Archives de Provence-Côte d'Azur, à Châteauvallon dans le Var, les 10 et 11 mars 1988.

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne



Thème abordé : Archives et Révolution : Création ou destruction ?

Si vous désirez participer à ce colloque, inscrivez-vous, avant le 15 janvier 1988, à l'adresse suivante :

Madame Christine MARTELLA
 Direction des services d'Archives du Var
 B.P. 277
 83007 DRAGUIGNAN CEDEX

2 - Calendrier des manifestations organisées par le Comité français des sciences historiques

- Mai 1987 à mai 1988, Casa de Velázquez - Madrid : séminaire mensuel sur divers thèmes de démographie historique dans les domaines espagnols et français, organisé par l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, la Société espagnole de Démographie historique et la Casa de Velázquez.
- 4-7 juin 1987, Toulouse : Journées internationales d'Histoire du Droit sur le thème "Coutumes et libertés en Europe de l'Antiquité au début du XXe siècle" organisées par la Société d'Histoire du Droit français et étranger avec le concours de la Société d'Histoire du Droit des anciens pays de droit écrit et de la Faculté de Droit de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse (Toulouse I).
- 3-4-5 septembre 1987, 9-10-11 septembre 1987, début octobre 1987 à Strasbourg et 25-26 septembre 1987 à Mulhouse : colloque du 5ème Symposium Byzantin, Rencontre Strasbourg-Milan, Rencontre Strasbourg-Poznan, colloque de l'Association Interuniversitaire de l'Est organisés par l'Institut d'Histoire du Moyen Age de l'Université de Strasbourg, le Centre interdisciplinaire de Recherches sur l'Italie (Strasbourg), l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg et l'Association interuniversitaire de l'Est.
- 4-5 septembre 1987, Angers : colloque scientifique international sur le thème "Le rôle de l'Ouest dans la destinée des Robertiens et des premiers Capétiens (852-1060)" organisé par le Conseil Général de Maine-et-Loire.
- 24-26 septembre 1987, Grenade (Espagne) : colloque international sur le thème "La fête, la cérémonie, le rite" organisé par l'Université de Grenade et la Casa de Velázquez.
- 12-13 novembre 1987, Faculté des Lettres de Rouen, Amphi III, rue Lavoisier 76130 Mont-Saint-Aignan : colloque sur le thème "Structures de sociabilité et parenté" organisé par le Groupe de Recherche d'Histoire de Rouen (GRHIS) et l'Association de Recherche sur la Sociabilité (ARS).
- 12-14 novembre 1987, Casa de Velázquez - Madrid : colloque international sur le thème "Sciences et techniques en Amérique espagnole. XVIIIe siècle" organisé par le Consejo Superior de Investigaciones Científicas (C.S.I.C.) et la Casa de Velázquez.
- 25-27 février 1988, Casa de Velázquez - Madrid : colloque international sur le thème "Processus révolutionnaire, France/Espagne, 1789-1939" organisé par le C.N.R.S. et le CAYCIT.

Pour toute demande de participation, s'adresser à Mme Danielle ROZENBERG, Centre d'Ethnologie Sociale et de Psychosociologie, 1 rue du Onze-Novembre, 92120 Montrouge. Tél. : 656.16.55.

- 28-30 mars 1988, Tolède et Madrid (Casa de Velázquez) : colloque international sur le thème "Histoire urbaine comparative. Domaine espagnol. XVe-XVIIIe siècles organisé par divers organismes et institutions de Tolède et la Casa de Velázquez.
Pour toute demande de participation, s'adresser à Jean-Pierre ETIENVRE, Secrétaire général de la Casa de Velázquez, Ciudad Universitaria, 28040 Madrid (Espagne). Tél. : 243.36.05.
- 5-9 avril 1988, Strasbourg : 113e Congrès des Sociétés Savantes organisé par le C.T.H.S.
toute demande de participation, s'adresser à Mme FRANCOIS, C.T.H.S., 3-5 Boulevard Pasteur, 75015 Paris. Tél. : 45.39.25.75 poste 32.57. Avant le 15 janvier 1988.
- Deuxième quinzaine d'avril 1988, Huesca (Espagne) : table ronde sur le thème "La Marche supérieure d'Al-Andalus et l'Occident chrétien, (VIIIe-XIIe siècles)" organisée par l'Université de Saragosse, la Diputación provincial de Huesca et la Casa de Velázquez.
Pour toute demande de participation, s'adresser à Jean-Pierre ETIENVRE, Secrétaire général de la Casa de Velázquez, Ciudad Universitaria, 28040 Madrid (Espagne).
- 7-8 septembre 1988, Dijon et Auxonne : Journées d'études sur le thème "Histoire militaire de la Révolution française" organisées par l'Université de Bourgogne (Centre de Recherches historiques) et le Comité pour l'Histoire de la Révolution française en Côte-d'Or.
Pour toute demande de participation, s'adresser avant le 31 mars 1988 à M. Pierre LEVEQUE, 6 rue Lambertton, 21121 Fontaine-lès-Dijon. Tél. : 80.56.61.23.
- 22-23-24 septembre 1988, Le Mans (Abbaye de l'Epau) : colloque sur le thème "Commémoration de la naissance de Mersenne" organisé par l'Université du Maine (Le Mans).
Pour toute demande de participation, s'adresser avant le 30 juin 1988 à Jean-Marie CONSTANT, professeur d'histoire moderne ou Anne FILLON, directeur du C.U.E.P. Université du Maine - Faculté des Lettres, 72017 Le Mans cédex. Tél. : Anne FILLON (16) 43.24.25.78.
- 28-30 septembre 1988, Université de Bretagne occidentale (Brest) : colloque sur le thème "La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution" organisé par le Centre de Recherche Bretonne et Celtique (U.A. C.N.R.S. 374).
Pour toute demande de participation, s'adresser avant le 30 juin 1988 à François ROUDAUT, section d'Histoire, U.E.R. Lettres et Sciences Sociales B.P. 814, 29285 BREST CEDEX. Tél. : 98.03.06.87 poste 348.

3 - Note à l'attention des lecteurs amis des Archives de la Haute-Garonne Photocopie des documents (voir annexe).

"Les Associations Amies" Cercle généalogique du Languedoc

Programme des activités du 1er trimestre 1988.

Causeries animées par notre ami M. Jean BEAUBESTRE, le premier lundi de chaque mois, à 18 h 15 : 62 rue de Nîmes à Toulouse.

Lundi 4 janvier : Les recherches à Paris.

Lundi 1er février : Les institutions locales de l'Ancien Régime.

Lundi 7 mars : L'iconographie.

A TRAVERS LES REGISTRES PAROISSIAUX

Les registres paroissiaux sont parfois de véritables "livres de raison". Les curés y relatent des événements marquants accompagnés souvent des réflexions personnelles très révélatrices de leur état d'esprit.

Ce sont parfois des événements politiques importants comme la Fronde ou l'entrée du jeune roi Louis XIV à Toulouse, le 14 octobre 1659 décrite par le curé de Clermont-le-Fort.

Le plus souvent, cependant, il s'agit de faits divers insolites qui les ont frappés : tremblements de terre, chute de la foudre sur le clocher de l'église... Voici ce qu'écrivait à ce sujet le curé de Brax :

"Le 24 may 1750, dimanche de la Sainte Trinité, après dix heures du soir, il y eut un tremblement de terre fort sensible dont je m'aperçus (sic) quoique couché dans mon lit depuis demie heure par le bruit que firent les tringles du lit. Le tremblement avait été précédé d'un grand orage de pluie qui tomba après vêpres : mais le tems était fort calme à dix heures".

Chute de la foudre dans l'église de Brax le 21 juin 1755

"A six heures du soir, la foudre tomba sur notre clocher sans l'endommager, passa par le trou de la corde de la cloche moyenne, entra entre la chemise et le bras gauche de Joseph Nogaret qui tenait ladite corde à la tribune, coula le long du corps jusqu'au pied gauche, brulla la chair sans bruller la chemise, brulla un peu la guêtre du pied gauche et fit une playe entre les deux doigts du pied, descendit au tambour devant la porte de l'église et ne blessa que fort légèrement le petit Roger Mouchon parmi plusieurs enfans qui y étoient. Ledit Joseph Nogaret n'a pas été blessé mortellement. M. de Polastron qui, depuis une demie heure sonnoit à branle la grande cloche n'eut aucun mal. J'avois fini la procession et prières et disois mes vêpres dans le sanctuaire.

C'est un avertissement qu'il faut cesser de sonner les cloches à branle tant que l'orage est perpendiculaire sur le clocher et que les curés ne doivent pas s'avancer à la porte de l'église pendant l'orage".

Ce sont parfois des faits divers tragiques dont il nous est fait part, comme celui-ci, noté par le curé de Lavalette :

"Le 8 juillet 1631, Françoise Druilhe fut mangée des loups".

Enfin signalons que les registres paroissiaux contiennent souvent des renseignements précieux : dates de construction des églises, d'installation des cloches etc... C'est le cas notamment du registre de St Clar de Rivière et de Brax...

Gilbert FLOUTARD

REPONSES OBTENUES A PLUSIEURS AVIS DE RECHERCHE

1 - Origine du nom de lieu "Lacournaudric" (aujourd'hui quartier de l'Union)

Nous tenons à remercier tout particulièrement M. l'Abbé Ernest Nègre, professeur honoraire à la faculté libre des Lettres de Toulouse 31 rue de la Fonderie, éminent spécialiste en matière de toponymie qui nous adresse les explications suivantes que nous vous communiquons :

"Lacournaudric est La Court N'Audric "le domaine rural de Monsieur Audric".

L'article la indique que ce nom de lieu n'est pas plus ancien que le premier usage de l'article vers le Xe siècle ; l'article indique aussi que nom commun court était encore compris en langue d'Oc après le Xe siècle.

Le nom commun court vient du latin cohortem "cour de ferme" qui en bas latin est devenu cortem et a pris le sens de "domaine rural" ; en langue d'Oc cort, court a le même sens. Il a disparu de la langue d'Oc dès avant le XIII^e siècle. Cela limite la création du nom de lieu en question entre le Xe et le XIII^e siècles.

N' est la forme que prend En devant une voyelle. En est une particule honorifique qui signifie "Seigneur, Sire, Monsieur".

Audric est un nom de personne très usuel d'origine germanique : Aldricus composé de alt (vieux) rik (puissant).

Lacournaudric est une formation semblable à Lacourtenourt qui est la court En sourd, latinisé en Curtem Domini Surdi "Le domaine de Monsieur (Sire) Sourd".

2 - Origine de la dévotion envers "la Vierge Noire" dans la région toulousaine

Nous avons reçu les informations suivantes : (voir annexe)

3 - Avocat au Parlement de Toulouse

Dans l'almanach historique de la Province du Languedoc pour l'année 1787, édité par Me Jean Florent BAOUR, rue St Rome, on dénombre 211 avocats au Parlement de Toulouse. Parmi eux se trouve un bâtonnier et plusieurs anciens bâtonniers. Pour chacun d'eux, sont indiqués, d'une part l'année de leur prise de fonction au Parlement et, d'autre part, leur adresse à Toulouse. (18 d'entre eux sont des nobles) On peut remarquer que le nombre d'avocats est très important. Il est vrai que le nombre d'affaires venant devant le Parlement est considérable. N'oublions pas que le ressort du Parlement de Toulouse est très vaste. Il s'étend sur 9 sénéchaussées.

Comment devient-on avocat au Parlement de Toulouse ?

Il faut être d'abord licencié en droit civil ou canonique et avoir fréquenté les audiences en qualité d'écouter pendant 2 ans (1).

Pour devenir avocat au Parlement de Toulouse, il suffit d'être agréé par ses pairs déjà en fonction au Parlement. Pour cela, il faut remplir un certain nombre de conditions. Être bon catholique et de bonne moralité. Il faut impérativement résider à Toulouse (2). Avant son entrée en fonctions, l'avocat prête serment devant le Parlement. Au moment de sa réception, il paye un "droit de chapelle" qui ne peut excéder 30 livres, destiné à l'entretien de la chapelle qui se trouve à l'intérieur du Palais. Il est alors inscrit au barreau et doit se montrer assidu aux audiences. Il fait partie intégrante du Parlement qu'il accompagne dans toutes les cérémonies publiques.

Quelles sont les fonctions d'un avocat au Parlement ?

Elles sont multiples : il plaide, écrit et consulte. Il défend de vive voix ou par écrit les intérêts des particuliers dont les affaires viennent en appel devant le Parlement. Il plaide toutes sortes de causes devant les différentes chambres : appellations, requêtes civiles, causes de régale, questions d'état et les autres affaires importantes où il s'agit plus de droit que de fait de procédure. Les arrêts ne sont rendus qu'après plaidoieries des avocats.

Il fait d'autre part toutes sortes d'écritures : griefs, causes d'appel, moyens de requête civile, réponses, contredits, salvations, avertissements.

Remarques : Un avocat au Parlement peut cumuler ses fonctions avec celles de juge seigneurial. Un exemple célèbre est fourni par Mailhe, le futur Conventionnel, qui, avocat au Parlement de Toulouse, était juge seigneurial à Rouffiac.

S'il possède d'autre part des moyens financiers suffisants, à condition d'avoir au moins 25 ans et d'être assidu aux audiences (3) un avocat au Parlement peut être pourvu d'offices.

En terminant, signalons qu'il ne faut pas confondre avocat au Parlement et avocat général ou avocat du roi au Parlement qui sont en titre d'offices. Ces derniers prennent rang directement après les procureurs généraux. Ils ne peuvent ni consulter, ni plaider, ni écrire pour les parties.

Références bibliographiques

Cl.J de Ferrière, Dictionnaire de droit et de pratique contenant l'explication des termes de droit, d'ordonnances, de coutumes et de pratique avec les juridictions de France, nouvelle édition, Dupleix, rue St Rome, Toulouse, 1779.

Guyot, Répertoire universel et raisonné de jurisprudence, Paris, 1784.

Merci à tous ceux qui nous ont apporté ces réponses.

(1) Arrêt du 23 novembre 1581, A.D.H.G., B t1 484 f° 12.

(2) Arrêt du 12 mai 1595, A.D.H.G., B t5 144 f° 135.

(3) Une attestation d'assiduité est délivrée par le bâtonnier de l'ordre.

AUTRE AVIS DE RECHERCHE

Dans un testament rédigé à Toulouse, en 1720, le testateur fait un don au "corps des pestaquiers" de la Dalbade. Qui pourrait nous indiquer ce que représente le "corps des pestaquiers" ? (origine et fonction).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
de la
HAUTE-GARONNE

Toulouse, le 29 décembre 1987

11, BOUL. GRIFFOUL-DORVAL - 31400 TOULOUSE
Tél. 61 52 41 64

DIRECTION
DES SERVICES D'ARCHIVES

Archives de l'ancien comté
de Toulouse, du Haut-Languedoc,
du Comminges,
et de la Gascogne Toulousaine

REF. 87/2005/PG/ER

NOTE A L'ATTENTION DES LECTEURS,

AMIS DES ARCHIVES DE LA HAUTE-GARONNE.

OBJET : Photocopie de documents.

Depuis une dizaine d'années la fréquentation des Archives départementales a été multipliée par deux. Durant ce même laps de temps, le nombre du personnel affecté au service de la salle de lecture a été divisé par deux. Le poste de magasinier ayant été supprimé, nous avons du faire appel à de jeunes stagiaires TUC, qui font de leur mieux pour vous communiquer les documents dont vous avez besoin.

Le président de la salle de lecture (Monsieur Planès ou Madame Escande) fait de son mieux pour guider vos recherches. Malheureusement il ne peut plus assurer le service de la photocopie, compte-tenu qu'il doit le plus souvent aller chercher les documents.

En conséquence j'ai dû me résoudre à créer un service de photocopie-duplication. Ce service vous assurera la photocopie des documents dont vous avez besoin aux conditions suivantes :

• Les commandes déposées le matin avant 11 heures seront livrées l'après-midi.

• Les commandes déposées l'après-midi avant 16 heures seront livrées le lendemain matin.

Cette nouvelle manière de faire restera en vigueur jusqu'à ce que le problème du magasinage soit résolu par les autorités compétentes.

Je vous remercie vivement de votre compréhension.

LE CONSERVATEUR EN CHEF,

Pierre GERARD.

ELEMENTS DE REPONSES A L'AVIS DE RECHERCHE DE LA LETTRE N° 47

Origine de la dévotion envers "la Vierge Noire"
dans la région toulousaine

Rien en ce qui concerne la "région toulousaine", par contre pour ce qui est de la Vierge Noire de l'Eglise de la Daurade, voici ce qu'en disent les "classiques" :

Une simple phrase dans Jules de Lahondès Les Monuments de Toulouse, Privat, Toulouse, 1920, en son chapitre sur Notre-Dame La Daurade, pp113 : "La Vierge Noire, vénérée depuis le haut Moyen âge, était portée en procession dans les calamités publiques". Par contre une référence bibliographique en fin de ce chapitre : Abbé DEBERT, Origine de la Vierge Noire de la Dalbade (Bulletin de la Société archéologique du Midi, 1903, pp197). Ce texte peut-être lu aux AD ou à la BM.

Henri Ramet dans son Histoire de Toulouse, n'est pas plus prolix par contre il renvoie à Jules Chalanda.

Jules Chalanda, dans son Histoire des Rues de Toulouse, Douladoure, Toulouse, 1919, consacre en effet un article à l'Eglise de la Daurade et plus particulièrement à Notre-Dame La Noire (III,pp171) : "L'église de la Daurade a dû sa grande célébrité à sa vierge noire, dont l'origine inconnue a donné naissance à diverses légendes qui ne reposent sur rien de sérieux ..." Suit une description des processions à l'occasion des calamités publiques, puis l'évocation de la destruction dans le poêle de l'Hotel de Ville de la statue. Chalanda conclut : "D'après les recherches de l'abbé Degert, cette statue, détruite en 1799, serait l'oeuvre d'un certain Rainaud, sculpteur à Auch, et aurait été faite entre la fin du XIII^e s et la fin du XV^e. La statue actuelle date de 1806".